

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	59 (2002)
Heft:	3: "Villes et villages. Tombes et églises" : la Suisse de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Age
Rubrik:	Session V : Table ronde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Session V: Table ronde

Remarques sur la notion de continuité

par DANIEL PAUNIER

Il a souvent été question, au cours de ce colloque, de rupture et de continuité, notions dont l'importance ne peut que s'imposer lorsqu'on tente de mieux comprendre les périodes de transition et d'évaluer les mutations des sociétés antiques mais dont la définition reste trop souvent imprécise. L'époque qui nous a occupés pendant ces trois jours, est marquée par des crises économiques et politiques, des redécoupages administratifs, des mouvements de populations, ou encore l'avènement du christianisme, autant d'événements dont les dates historiques sont souvent mal assurées. Par ailleurs, on l'oublie trop souvent, le passage de l'archéologie à l'histoire, reste un exercice périlleux et la connaissance d'un site, aussi exhaustive soit-elle, ne saurait conduire, *ipso facto*, à la généralisation et à l'exemplarité. Qu'entend-on par continuité? Dans quels domaines, sous quelle forme, selon quel degré d'intensité et à quel moment s'est-elle exercée? S'applique-t-elle à des systèmes politiques, économiques, sociaux ou militaires, au peuplement, aux croyances, aux formes d'occupation des sols et d'exploitation des terres, aux modes de construction, à la technologie? Quelle est la validité des critères mis en œuvre, le caractère exemplaire du *corpus* des sources ou la valeur d'indices chronologiques d'autant plus fragiles que l'archéologie peine, en raison de leur raréfaction, à reconnaître les témoins matériels antérieurs au IV^e siècle?

Si l'on reste dans le domaine des établissements ruraux, de nombreux cas de figures, définis par Paul Van Ossel,¹ peuvent se présenter:

A. Réoccupation de la villa du Haut-Empire

- sans modifications apparentes,
- avec restauration ou développement architectural (Yvonand-Mordagne, La Grange),

- avec réduction de la surface occupée, sans modifications fonctionnelles (Bernex, Vandoeuvres),
 - avec restaurations sommaires, «squattérisation» des structures antérieures et modifications fonctionnelles (Marly, Baugy-Montreux).
- B. Constructions nouvelles, à proximité de la villa ou sur un site nouveau (Sézegnin, Cessy F, Görbelhof).
 - C. Remplacement d'une villa par une nécropole ou/et une église.

Il conviendrait encore d'établir, pour chaque cas, la durée d'un abandon temporaire possible, sinon probable.

D'autres formes de continuités peuvent se présenter: continuité de la répartition géographique des établissements, permanence des populations rurales, maintien de la propriété domaniale sous d'autres formes architecturales (La Grange), survie des techniques de constructions, du confort et du décor de tradition romaine (chauffage, mosaïques, peintures murales).

En ce qui concerne le peuplement, le témoignage des nécropoles a montré une fois de plus, combien il était difficile de mettre en évidence de manière dirimante, avec l'aide de la seule archéologie, les phénomènes de rupture et de continuité et de préciser dans quelle mesure les objets ou les coutumes exogènes trahissent réellement la présence d'étrangers: seule la concordance des sources (littéraires, épigraphiques, toponymiques, archéologiques, anthropologiques ou paléogénétiques) est à même de jeter quelque lumière sur la composition ethnique d'un territoire donné.

Voilà quelques brèves remarques, destinées non point à relativiser les exemples de cas présentés lors d'un colloque, au demeurant fort riche, mais à rappeler, en toute humilité, le caractère fragile et provisoire de notre savoir.

NOTE

¹ PAUL VAN OSSSEL, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris 1992, en particulier pp. 79–120, pp. 169–184.